

# ACCOMPAGNER LES ELEVES AU SPECTACLE

Pistes de réflexion, préconisations, conseils pratiques

<b>Introduction :</b> .....	<b>1</b>
<b>Prolégomènes :</b> .....	<b>1</b>
<b>La préparation du parcours de spectateur</b> .....	<b>3</b>
<b>L'équipe</b> .....	<b>3</b>
<b>Quels groupes d'élèves ?</b> .....	<b>4</b>
<b>L'élaboration du parcours</b> .....	<b>5</b>
Formation / information des encadrants .....	5
Le choix des spectacles .....	6
<b>L'accompagnement</b> .....	<b>6</b>
<b>Avant le spectacle</b> .....	<b>6</b>
<b>Le soir du spectacle</b> .....	<b>7</b>
<b>Après le spectacle</b> .....	<b>8</b>
<b>Aspects juridiques, techniques, matériels : récapitulatif</b> .....	<b>8</b>

## Introduction :

Ce texte est le fruit d'une réflexion collective, menée de 2008 à 2010 par le « groupe théâtre » de l'académie de Créteil. Ce groupe, qui se réunit régulièrement 5 fois par an, est constitué d'enseignants, de cadres de l'Education nationale, d'artistes, de représentants des théâtres partenaires des collèges et lycées. Parce qu'il est composé d'enseignants du second degré, il ne prétend pas proposer une réflexion pertinente sur l'enseignement élémentaire, dans lequel il lui paraît évidemment indispensable de construire des parcours de spectateurs. Les suggestions faites ici reflètent des conditions de développement idéales, qui peuvent ne pas être toutes remplies en même temps sur un territoire.

## Prolégomènes :

L'organisation de parcours de spectateurs relève d'une nécessité éducative urgente dans un monde dominé par le déversement des images et la virtualité relationnelle. Or, les arts de la scène, et le théâtre en particulier, se distinguent par la co-présence qu'ils instaurent : celle des artistes et celle des spectateurs, dont l'attitude collective de « public » influence le déroulement de ce qui se passe sur le plateau, mais aussi parce que la subjectivité et les références culturelles de chacun donnent du spectacle une perception singulière, et la proximité du voisin, ses émotions enthousiastes ou atterrées, exercent une influence sur la relation que nous tissons à l'œuvre représentée.

L'« art d'être spectateur » peut alors être considéré comme une pratique artistique. L'enjeu est ainsi la rencontre de groupes importants d'élèves avec les œuvres et les créateurs, tout en s'intégrant parfaitement dans les objectifs de l'École.

Faire connaître aux élèves le spectacle vivant dans la diversité de ses formes et de ses esthétiques fait entièrement partie de la mission de l'École de la République. Cette mission est particulièrement impérieuse lorsque les élèves appartiennent à des milieux qui, culturellement et/ou économiquement, n'ont pas accès à ces formes artistiques.

L'accompagnement des élèves au spectacle (de cirque, de danse, de théâtre, d'opéra, de musique...) devrait être intégré au projet culturel de tous les établissements scolaires, au même titre que les sorties au musée ou les projections cinématographiques (dont l'usage s'est bien développé ces dernières années grâce aux dispositifs nationaux tels que « collègue au cinéma, lycéens et apprentis au cinéma... »).

Cet accompagnement occupe une place pleine et entière dans le système éducatif, légitimée par au moins trois raisons:

- il apporte une contribution parfois irremplaçable au développement des connaissances, capacités et attitudes dont la liste figure dans le « socle commun de connaissances et de compétences » (juillet 2006) :
    - *la maîtrise de la langue* (et des langages) : déchiffrer les signes d'une représentation, trouver le mot juste pour énoncer son point de vue...
    - *La culture humaniste*
    - *Les compétences sociales et civiques : vivre en société, se préparer à sa vie de citoyen*
- La fréquentation des salles de spectacle est une occasion particulière de socialisation : le public d'une soirée au spectacle peut être regardé comme un lieu de mixité sociale et générationnelle. Le « spectacle vivant » est un art qui, contrairement à la télévision ou à la peinture, suppose la coprésence dans un même lieu à un même instant des artistes et du public. La représentation n'est possible que si les uns et les autres ont acquis et respectent un certain nombre de codes, qui sont une propédeutique non négligeable à la citoyenneté : écoute, respect d'autrui...
- *L'autonomie et l'initiative* : à l'issue d'un parcours de spectateur dans le cadre scolaire, l'élève devrait idéalement être en mesure de prendre en main lui-même l'organisation de ses loisirs culturels.
- En outre, l'habitude de fréquenter des salles de spectacle et de comprendre les enjeux d'une représentation contribue largement à favoriser deux composantes des programmes scolaires :
    - L'objet d'étude au lycée « théâtre, texte et représentation » : **La représentation est une œuvre d'art.**
    - L'enseignement de l'histoire des arts : approches tant diachroniques (mise en perspective de l'œuvre théâtrale contemporaine, la représentation, avec l'évolution des formes d'écriture scénique et textuelle) que synchroniques (relations de la représentation avec l'architecture, les techniques, les autres arts...)
  - Par ailleurs il vise aussi **des objectifs proprement culturels**, dont l'essentiel consiste à faire des élèves des amateurs éclairés et ouverts sur la création contemporaine, capables d'apprécier et de formuler un jugement esthétique motivé.

Il s'agit d'accompagner le « choc artistique » au sens où l'entendait Malraux. L'évolution des codes, des déterminismes sociaux et l'hégémonie des médias font que l'enfant/élève/adolescent d'aujourd'hui risque de passer complètement à côté de l'œuvre si on ne lui donne pas les clés dont il a besoin pour y entrer. Le « choc » ne peut se produire si la rencontre avec l'œuvre ne se fait pas.

L'accompagnement peut être l'occasion d'expérimenter une relation pédagogique où le professeur (l'adulte) n'est plus « au-dessus » de l'élève mais « à côté ». Cette circulation de la parole et de la pensée suppose que des heures dédiées à ces préparations et à ces retours sur le spectacle soient rendues possibles dans les établissements.

## La préparation du parcours de spectateur

### L'équipe

L'équipe devrait ne pas être constituée seulement d'enseignants de lettres, afin de préserver la pluridisciplinarité des regards et d'affirmer symboliquement auprès des élèves que le théâtre n'est pas l'annexe du cours de littérature. Il serait même souhaitable qu'elle intègre, s'ils en ont le goût et le désir, des représentants de toutes les autres catégories de personnels, ainsi que des parents volontaires.

Une équipe est d'autant plus performante qu'elle inscrit sa constitution dans la durée : il est normal qu'au début, seuls quelques « motivés » impulsent l'action. Cette « motivation » peut cependant être communicative s'il apparaît que le projet est bénéfique aux élèves. Une équipe nombreuse et organisée permet d'alléger pour chacun le poids des tâches matérielles et souvent ingrates supposées par le parcours.

Pour faire reconnaître sa légitimité par l'ensemble de la communauté éducative, le parcours de spectateur doit être inscrit dans le projet d'établissement, et validé par le CA. On s'appuiera pour obtenir cette inscription et cette validation sur les circulaires ministérielles récentes<sup>1</sup> qui affirment clairement la nécessité de bâtir un « volet culturel » du projet d'établissement.

Cette légitimation est indispensable pour lever, ou du moins atténuer certaines difficultés souvent rencontrées : réticence des parents pour les sorties en soirée, gestion complexe des autorisations de sortie et du financement des transports, de la billetterie, etc...

Elle peut être dynamisée par diverses dispositions telles que :

- inscription du parcours de spectateur à l'ordre du jour des réunions du conseil pédagogique,
- présentation du parcours inscrite à l'ordre du jour de la réunion de pré-rentrée,
- présentation de la programmation du partenaire culturel lors de la pré-rentrée,
- présentation du parcours aux réunions à destination des familles,
- mention du parcours dans le livret ou la brochure de rentrée diffusé(e) aux familles.

L'établissement qui s'engage collectivement dans un dispositif d'accompagnement des élèves au spectacle doit pouvoir obtenir de l'institution une reconnaissance prenant en compte :

- l'inscription du dispositif dans le contrat d'objectif que l'établissement passe avec l'autorité de tutelle : celle-ci devrait pouvoir lui permettre l'obtention de moyens spécifiques (en financement et en heures pour les personnels).
- Les enseignants qui s'investissent dans ce travail (au-delà de leurs obligations statutaires de service) devraient bénéficier d'une reconnaissance, tant dans l'évolution de leur carrière que sous forme d'une rémunération supplémentaire.

**Il est indispensable que l'équipe s'appuie, dans ce travail, sur des partenariats culturels.** Prioritairement sur les établissements culturels de proximité, partenaires naturels de l'établissement, dont le cahier des charges prévoit explicitement des relations privilégiées avec les établissements scolaires de leur territoire.

Avoir des habitudes de travail avec l'équipe d'une structure culturelle présente de nombreux avantages :

<sup>1</sup> Circulaire n° 2008-059 du 29-4-2008 *éducation artistique et culturelle* - On y lit par exemple au § III.A. « la généralisation de l'éducation artistique et culturelle suppose que chaque école, chaque collège et chaque lycée soient engagés dans un partenariat avec les institutions culturelles qui l'environnent. [...] D'ici 2009, en concertation avec les collectivités locales, les DRAC intégreront la mission d'éducation artistique et culturelle dans les cahiers des charges de l'ensemble des structures artistiques et culturelles subventionnées par l'Etat »  
Circulaire n° 2010-012 du 29-1-2010 *favoriser l'accès de tous les lycéens à la culture*, qui réaffirme la nécessité des partenariats, du volet culturel des projets d'établissements, encourage les initiatives autonomes des lycéens et institue le « référent culture »

- pratiques : confiance dans l'interlocuteur pour le choix d'un spectacle, propositions de rencontres avec les artistes, visites du lieu, conditions tarifaires privilégiées ; appropriation du lieu par les élèves.
- éducatifs : l'élève aura plus de chances de poursuivre, en marge ou à l'issue de sa scolarité, une pratique culturelle autonome, si c'est dans un théâtre qui lui est familier et dont il connaît le chemin.

Pour autant, s'agissant de l'Île-de-France, il est souhaitable d'offrir aussi aux élèves la connaissance d'institutions culturelles régionales telles que les CDN, les scènes nationales ou les théâtres nationaux. S'il est important de leur faire connaître la variété des genres, il l'est autant de leur faire découvrir la diversité des architectures et des dispositifs scéniques. La fréquentation des théâtres parisiens est pour bien des élèves de banlieue une des rares occasions qui leur soit donnée d'aller à Paris : ouverture nécessaire et enrichissante, tant sur le plan culturel que symbolique.

### **Quels groupes d'élèves ?**

On n'envisagera pas l'élaboration du parcours de la même manière selon le groupe d'élèves concernés :

1) spectacles proposés à une **classe entière**, donc généralement présentés comme « obligatoires ». Cette solution présente des avantages :

- chaque professeur dispose – dans le cadre de ses cours - de créneaux horaires où tous les élèves sont présents, pour travailler sur l'avant et l'après-spectacle.
- il est possible à l'équipe de construire un parcours logique et cohérent, sachant que les élèves le suivront dans son entier : les possibilités de rattacher à ce parcours une question d'histoire des arts ou de littérature, par exemple, en sont améliorées.
- techniquement, les tâches matérielles (autorisation, récolte de l'argent des sorties...) en sont facilitées.
- elle permet de ne pas laisser sur le bord du chemin des élèves a priori peu attirés par le spectacle, sans savoir de quoi il s'agit réellement, et qui – peut-être – découvriront que cela leur plaît.

Et un inconvénient :

- - on se heurte à l'aporie sans issue à ce jour : rendre obligatoire une activité scolaire pour laquelle on demande de l'argent aux familles.

2) spectacles « facultatifs », **proposés aux volontaires de l'ensemble de l'établissement**, ou d'un niveau de classe, sur inscription individuelle à concurrence d'un quota de places annoncé à l'avance.

- - L'intérêt est de constituer un groupe d'élèves sérieux, motivés et curieux, susceptible de créer une dynamique dans l'établissement.
- - Parce qu'il importe de ne pas rebuter les élèves en les confrontant à des spectacles qu'ils ne sont pas prêts à apprécier, on n'hésitera pas à déconseiller telle sortie à tel élève dont l'enseignant pressent qu'il n'a pas acquis les repères ou la maturité nécessaires.
- - mais il est difficile de trouver des moments dans la semaine, auxquels les élèves consentent à se retrouver autour d'un ou plusieurs encadrants pour préparer une sortie ou analyser une représentation. Ce sont des heures à trouver en plus des heures de cours. Solution : Le temps d'accompagnement éducatif (au moins en collège) peut comporter une séance (de quinzaine, par exemple...) intitulée « atelier du spectateur » et ouverte aux volontaires de toutes les classes. Autres pistes : club de spectateurs, « heures-projet » ...

- - On risque de ne voir venir que des convaincus, c'est-à-dire des élèves ayant par leur milieu familial un accès à des pratiques culturelles individuelles.

== > Chaque équipe, en tenant compte de ses objectifs, de la spécificité des élèves dont elle a la charge, des conditions locales et de sa situation géographique, construira donc un programme annuel croisant les deux formules.

Par exemple, certains spectacles pourront être obligatoires pour certaines classes et facultatifs pour d'autres (ce qui permet, pratiquement, de résoudre le problème de l'optimisation des voyages en autocar de 52 places)

Cette méthode suppose que la sélection ne dépende pas de critères financiers : il conviendra de compenser les inégalités pécuniaires par une aide ciblée aux plus démunis (contribution de l'établissement ou des différents fonds sociaux, foyers etc...)

On peut poser comme hypothèse qu'il vaut mieux rendre « obligatoires » les sorties pour les « nouveaux » élèves (classe de sixième... , de seconde...) et d'accroître la proportion de sorties facultatives à mesure que les élèves ont pris goût à la fréquentation de cet art et ont acquis de l'autonomie dans sa réception.

Idéalement, on peut arriver à susciter chez les plus avancés des sorties autonomes, non encadrées, organisées par les élèves eux-mêmes par petits groupes. Ici encore, on peut s'appuyer sur des accords avec le partenaire culturel : par exemple celui-ci met en place un système d'« élèves-relais » invités personnellement à des présentations de saison, des ateliers du spectateur etc... , qui en échange de cette reconnaissance organisent des groupes d'amis : il convient alors que le partenaire leur consente un tarif « groupe scolaire » même s'ils n'atteignent pas le nombre généralement nécessaire de dix participants.

Afin de réduire autant que possible la réticence, voire la résistance des familles et des élèves, il semble important de faire apparaître le parcours de spectateur comme une composante normale et institutionnelle du cursus scolaire dans l'établissement. A cet égard, quelques suggestions concrètes :

- que le professeur principal, le jour où il accueille les élèves à la rentrée, présente (même succinctement) le projet à la classe, comme émanant de l'équipe pédagogique,
- que les sorties régulières au spectacle apparaissent comme normales aux élèves et aux familles, ce qui sera facilité si beaucoup de classes sont concernées par le parcours (ou les parcours...).

## ***L'élaboration du parcours***

### **Formation / information des encadrants**

Que faire pour que les personnels en charge du projet aient la meilleure connaissance possible de la création contemporaine, (metteurs en scène, compagnies, lieux) ?

- Le théâtre partenaire privilégié de l'établissement peut les y aider, en leur proposant des invitations aux premières, ou à des répétitions publiques en amont.
- Il serait souhaitable que les enseignants bénéficient de tarifs préférentiels dans l'ensemble des lieux de diffusion du spectacle vivant -- comme c'est déjà le cas dans les musées -- ce qui serait une reconnaissance de leur qualité de « passeurs ».
- De plus en plus de théâtres organisent, le soir ou le week-end, des « ateliers du spectateur », le plus souvent gratuits et ouverts au public, auxquels les enseignants peuvent participer. Cette

pratique doit être étendue, en particulier dans le cadre des « jumelages » culturels. L'ANRAT<sup>2</sup> organise chaque année en Avignon des stages consacrés à l'école du spectateur.

Les enseignants ne disposant pas d'assez de temps pour tout voir et tout connaître, la constitution de réseaux pourrait permettre de mutualiser les informations, par exemple sur un « blog des enseignants de théâtre » : quels spectacles conseiller à quels élèves, quelles précautions prendre avant de programmer un spectacle, mise en commun d'outils spécifiques de préparation...

## Le choix des spectacles

Il est possible d'envisager dans un même établissement plusieurs parcours différents en fonction des niveaux de classe, des filières etc...

Il est d'usage de proposer un parcours de trois spectacles par année scolaire (un par trimestre en moyenne), ce qui n'empêche pas de prévoir pour les plus motivés des sorties supplémentaires.

Une voie commode pour construire ces parcours est la concertation, bien en amont, avec les équipes de la structure culturelle partenaire, qui doit être en mesure, dès le mois de mai, de présenter les lignes de force de sa saison à l'équipe d'encadrants. Il est souvent important de prendre en compte, au moment du choix, les possibilités de rencontres avec les artistes, qui ne sont pas les mêmes pour tous les spectacles du fait de l'organisation des tournées, ou de l'envie des artistes de rencontrer le public.

Le projet d'asseoir sur ce parcours une réflexion contribuant à l'enseignement d'Histoire des Arts peut être déterminant dans sa construction. Le parcours de spectateur doit être le plus riche et varié possible afin que l'élève se constitue un ensemble de références.

Pour le reste, la logique et la cohérence d'un parcours peuvent reposer sur plusieurs critères, que chaque équipe déterminera. Par exemple :

- Construire une thématique à partir de la programmation de plusieurs théâtres
- Varier les genres et les formes pour donner aux élèves un aperçu de la richesse de la création contemporaine (théâtre/danse/cirque... ou théâtre « de texte »/ sans texte / d'objets..., ou classique/moderne/contemporain)
- Varier les salles (patrimoniales/modernes/friches...)

## L'accompagnement

### Avant le spectacle

La préparation des élèves au spectacle peut prendre des formes extrêmement variées. On peut schématiquement distinguer trois approches, en gardant à l'esprit que trop de savoir en amont paralyse l'émotion, mais que pas assez de savoir peut faire passer totalement à côté du spectacle :

- donner aux élèves quelques codes d'accès leur permettant de ne pas passer à côté, faute d'une culture minimale,
- leur donner sur le spectacle des informations qui leur donnent envie de le voir (ce que la collection *Pièce (dé)montée*, publiée en ligne par le Scéren-CNDP<sup>3</sup>, appelle la « mise en appétit »)

<sup>2</sup> Association nationale de Recherche et d'Action théâtrale ( [www.anrat.asso.fr](http://www.anrat.asso.fr) ) – On consultera avec profit, pour un éclairage plus théorique de la question ici traitée, sa *Charte nationale de l'école du spectateur* ( 27 mars 2010), par exemple sur le site educnet ( [http://www.educnet.education.fr/theatre/im\\_theatre\\_pdf/charte\\_spe/view](http://www.educnet.education.fr/theatre/im_theatre_pdf/charte_spe/view) )

<sup>3</sup> voir le site « pièce (dé)montée » : <http://crdp.ac-paris.fr/pièce-demontée/>

- pour leur faire prendre conscience de ce qu'est le travail dramaturgique et de mise en scène, travailler avec eux sur des extraits du texte ou le thème du spectacle, leur laisser se construire un horizon d'attente qui se confrontera aux choix de l'équipe artistique.

Des outils modernes sur internet (Dailymotion, Youtube, theatre-contemporain.net, edudcnet/theatre, Antigone en ligne (ouverture fin 2010) permettent au professeur de se faire pour lui-même une idée de ce que sera le spectacle, et donc de mieux orienter son travail préparatoire.

Quelques exemples d'action possibles :

- lecture d'extraits (voire de traductions différentes s'il s'agit d'un texte original en langue étrangère), par exemple de la didascalie initiale et de la première scène, le cas échéant du texte narratif (non-théâtral) dont s'inspire le spectacle ;
- visionnage de captations d'autres mises en scène ;
- réflexion sur la réécriture contemporaine de textes classiques ;
- travail au plateau d'un extrait du texte (qui peut être dirigé durant un bref atelier par un des artistes du spectacle). Il est sans doute toujours utile de mettre les élèves en situation d'expérimenter pratiquement, même modestement, la mise en jeu du texte, et de mieux comprendre ce qui se passera sur le plateau le jour de la représentation.
- situation de l'œuvre dans l'histoire des formes et des idées
- lecture de la note d'intention du metteur en scène, du scénographe...
- étude de l'affiche du spectacle, éventuellement d'affiches d'autres mises en scène...

La visite du partenaire artistique (chargé des relations avec le public, comédien, metteur en scène...) dans la classe avant le spectacle peut être productive de désir comme néfaste, selon la manière dont elle est menée. Ici encore, un échange préalable entre l'enseignant et l'intervenant permet d'ajuster l'intervention aux spécificités de la classe.

### **Le dossier pédagogique**

Les dossiers pédagogiques produits par certains théâtres apportent des informations sur la genèse du spectacle, les choix artistiques de l'équipe, ainsi que des matériaux dramaturgiques. L'important est de donner à l'enseignant des pistes d'activités concrètes à mener avec les élèves pour cristalliser leur attention et leur faciliter l'entrée dans l'œuvre. A cet égard on peut consulter les *pièces (dé)montées*, qui proposent en outre des matériaux textuels ou graphiques sur lesquels le professeur peut faire travailler sa classe.

### **Le soir du spectacle**

On envisage ici la soirée au théâtre, dans le cadre d'une représentation « tout public ». Cette solution est de loin la meilleure. Une salle entièrement composée d'élèves est souvent ingérable. Mais surtout, il est essentiel que l'élève sente que le théâtre est un lieu de rencontre entre des gens d'origines et d'âges très divers, où il a toute sa place.

Il est toujours préférable qu'une personne du théâtre accueille les groupes à leur arrivée. Il est important que les élèves se sentent les bienvenus dans un lieu qui, a priori, leur est étranger.

La place occupée physiquement par les élèves et leurs encadrants dans le théâtre est très importante pour prévenir les débordements. Dans une salle numérotée, certains théâtres dispersent volontairement les groupes constitués au milieu du public. D'autres en revanche les regroupent pour permettre aux enseignants de les surveiller de près. Quelle que soit la solution adoptée, cette question n'est pas

secondaire et doit être réfléchi au préalable entre l'équipe du théâtre et les enseignants. Attribuer de bonnes places aux élèves, c'est aussi leur témoigner du respect, auquel ils sont sensibles.

### **Après le spectacle**

Toutes les formes de restitution ou de discussion sont possibles.

Vis-à-vis de certaines classes qu'il s'agit d'amener en douceur au plaisir du théâtre, il convient parfois de limiter les travaux écrits et de se contenter de discussions informelles, aussi bien « à chaud », juste après le spectacle, que plus tard, dans le cadre scolaire. Face à cette expérience nouvelle que constitue la représentation, les élèves ont souvent tendance à se tourner vers les enseignants, pour savoir ce qu'il « faudrait » en penser. Il est important alors de laisser les opinions s'exprimer, et de répondre aux questions qui sont posées.

De manière plus approfondie, l'« analyse chorale »<sup>4</sup> consiste à décrire collectivement, le plus précisément possible, la représentation (l'espace scénique, les costumes, l'acteur et son jeu). La mise en commun des observations, des références, voire des interprétations, permet une richesse et une diversité de points de vue, qui laisse une place à l'expression de chacun, fait comprendre qu'aucun spectateur à lui seul ne saurait avoir tout vu d'un spectacle, et enrichit la mémoire que chacun gardera de la représentation.

À l'écrit, on peut également proposer de multiples activités. L'écriture de formes brèves (Constellations critiques, un peu à la manière de portraits chinois ; haïkus ; cadavres exquis) permet une analyse critique originale.

L'écriture de textes plus longs, soit parfaitement libres, soit orientés vers une critique de type journalistique, pourra être proposée à des élèves plus « littéraires », qu'il conviendra cependant de guider, en leur donnant à lire des critiques ou des analyses déjà publiées, voire en les faisant travailler dans un atelier d'écriture avec un professionnel.

Dans le cadre d'approches plus disciplinaires, là encore tout est ouvert : nombreux sont les exercices que l'on peut imaginer, dès lors qu'il s'agit de développer les compétences transversales présentes dans les programmes scolaires, ou de mettre en œuvre l'histoire des arts : argumenter en respectant le point de vue de l'autre, exprimer des émotions, élaborer un jugement nuancé ; situer une œuvre dans un contexte historique, repérer les correspondances avec des œuvres relevant d'autres arts. Textes argumentatifs, commentaires d'images, exposés écrits ou oraux, plaidoyers ou réquisitoires, ces travaux peuvent également prendre toutes les formes.

Il ne faudrait pas non plus négliger une restitution qui prendrait elle-même une forme artistique. Ainsi de l'exercice de « Bande annonce » comme improvisation théâtrale brève qui rend compte des éléments du spectacle qui sont apparus aux élèves comme emblématiques, ou de l'élaboration de croquis, ou de maquettes qui évoqueraient la représentation, telle qu'elle a été perçue par les élèves.

### **Aspects juridiques, techniques, matériels : récapitulatif**

La sortie scolaire au spectacle ne bénéficie pas d'un statut juridique lui permettant de s'organiser en toute sérénité (voir l'article fort complet de Claire Rannou, dans la revue *La Scène*, automne 2009, pp. 172-173)

---

<sup>4</sup> selon la méthode initiée par Yannic Mancel, dramaturge au théâtre du Nord à Lille, et enseignant à l'université de Lille III. Voir la revue de l'ANRAT, « traits d'union » n° 15, janvier 2008, page 32 et « Continu(um) », # 01, février 2010, page 5.



Il serait souhaitable que l'on puisse transférer au programme de lettres l'encouragement dispensé par les programmes officiels aux professeurs de SVT en 1ère scientifique concernant la « classe sur le terrain »<sup>5</sup>. La sortie au théâtre, ou mieux un parcours de spectateur, devrait faire partie intégrante de l'objet d'étude « théâtre, texte et représentation »

Les enseignants sont parfois rebutés dans cette organisation par une série de difficultés techniques et matérielles. Notre texte a déjà esquissé ci-dessus des solutions à certains de ces problèmes :

- Travailler en équipe permet de répartir les tâches et surtout de ne pas se sentir seul...
- Un projet, pour réussir, a besoin du soutien symbolique, mais aussi logistique de l'administration : le chef d'établissement est le mieux placé pour trouver des partenaires financiers, l'agent comptable pour organiser la collecte des fonds et le règlement des factures.
- Le soutien des parents peut, dans certains cas, résoudre au moins partiellement le problème des transports (covoiturage).
- Plus le projet apparaît légitime à la communauté scolaire, moins les résistances diverses seront vives.
- Le partenariat privilégié avec une structure culturelle de proximité permet de résoudre en partie les problèmes : moindre coût des transports (et souvent du prix des places), aides logistiques de la structure, habitudes de travail ensemble.
- Certaines fondations privées se positionnent sur l'accès à la culture des élèves issus des quartiers considérés comme défavorisés. C'est là un moyen possible d'alléger pour les familles le coût des sorties culturelles, avec cette condition que les programmes culturels aidés à ce titre soient construits en étroite concertation avec les enseignants.
- Un programme annuel d'établissement élaboré à l'avance et proposé aux élèves dès la rentrée permet de construire des outils de gestion mutualisés, par exemple : ce programme est diffusé auprès des familles sur un imprimé qui en récapitule toutes les données. La famille signe une seule fois par an cet imprimé indiquant les dates, lieux et horaires de l'ensemble du programme, et il lui est proposé de payer sa participation en deux ou trois versements. Ces fiches, conservées soigneusement par les organisateurs, permettent pour chaque sortie de dresser la liste exacte des élèves inscrits et de faire l'appel.
- Il serait souhaitable, s'agissant du coût des transports (en particulier pour les localités rurales), que les collectivités envisagent une intervention financière graduée au nom de l'équité territoriale, qui est de leur responsabilité.

---

<sup>5</sup> BOEN Hors-série n°7 du 31-08-2000: « *La classe sur le terrain est un moyen privilégié d'aborder la géologie à une échelle aisément accessible aux élèves.* » - Voir également le site disciplinaire de l'académie de Créteil : <http://svt.ac-creteil.fr/spip.php?mot197> ) :